LIQUE DU DAHOMEY

E DES AFFAIRES INTE-
ET DE LA SECURITE

TION DES AFFAIRES
NTERIEURES

SOMMAIRE:
Nominations.

D E C R E T

N° 29 /PR/MAIS ANNEE 1964

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

SUR la proposition du Président du Conseil, Chef du Gouvernement, Chargé de la Défense, des Affaires Intérieures, de la Sécurité et de l'Information;

VU l'Ordonnance n°8/GPRD/SGG du II/I/64 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n°33/PR du 25/I/64 portant formation du Gouvernement ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

D E C R E T E:

ARTICLE I°- M. Corneille TAOFIQUI BOUSSARI, précédemment Sous-Préfet de Kandi, est nommé Préfet par intérim du Sud-Ouest, en remplacement de M. Christophe GBAGUIDI appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2°- M. Pierre Djouablé JOSSA, précédemment en service à la Direction des Affaires Intérieures, est nommé Sous-Préfet par intérim, en remplacement de Mr BOUSSARI.

ARTICLE 3°- Le présent décret, qui prendra effet pour compter de la date de passation de service, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera ./.-

r le Président de la République, Fait àCOTONOU,le 25 FEVRIER 1964
ent du Conseil, Chef du Gouvernement,

S.M. APITHY.